

Protestation contre l'expulsion du cinéaste belge Thierry Michel de la République Démocratique du Congo

10.07.2012

Les OING/OSC de la Mission « Paix, Démocratie et Droits de l'Homme » auprès de l'Organisation Internationale de la Francophonie protestent vigoureusement contre l'arrestation et l'expulsion du cinéaste belge Thierry Michel, réalisateur de nombreux films documentaires dont celui intitulé "L'affaire Chebeya : un crime d'Etat?", alors même que la large diffusion de ce film participe de la lutte contre l'impunité.

Thierry Michel est pourtant titulaire d'un visa congolais d'établissement spécial qui lui a été simultanément retiré à son arrivée à l'aéroport de Kinshasa. Il se rendait notamment en République Démocratique du Congo pour participer à des projections privées de son dernier film "L'affaire Chebeya, un crime d'Etat? » après que les autorités congolaises aient refusé sa projection en salles.

Cette mesure, qui suit de quarante-huit heures la rencontre entre les autorités congolaises et les défenseurs des droits de l'homme en République Démocratique du Congo, marque une régression supplémentaire de la liberté d'expression en RDC et une défiance dans le processus de dialogue entre le pouvoir et la société civile. Cette régression inquiète au plus haut point les organisations signataires qui n'ont d'autre objectif que la promotion des principes démocratiques et de respect des droits de l'Homme et de leurs défenseurs. Cette décision est pour le moins inquiétante à quelques mois du sommet de l'OIF à Kinshasa.

Les signataires attirent solennellement l'attention de la communauté internationale, dont la présence en République Démocratique du Congo est un facteur et un gage de respects de ces principes, sur la nécessité de rappeler ces exigences aux autorités congolaises en lui demandant expressément d'autoriser la venue de Thierry Michel, la diffusion de son film et le rétablissement d'un véritable dialogue avec la société civile congolaise.

Les OING/OSC membres de la mission B « Paix, Démocratie, Droits de l'Homme » :

- Association du Notariat Francophone
- Association pour la Prévention de la Torture (APT)
- Action internationale pour paix et développement dans la région des Grands Lacs (AIPDL - GL)
- Amnesty International
- Association Internationale des Avocats de la défense (AIAD)
- Avocats Sans Frontières France
- Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE)
- Centre Europe Tiers-Monde (CEITM)
- Comité Interafricain sur les pratiques traditionnelles ayant effet sur les femmes et les enfants (CI-AF)
- Conférence internationale des Barreaux de Traduction Juridique commune (CIB)
- Ecole instrument de paix (EIP)

OING/OSC – Mission B « Paix, Démocratie, Droits de l'Homme »
Organisation Internationale de la Francophonie

- Fédération Internationale d'Action Chrétienne contre la Torture (FIACAT)
- Fédération Internationale de la Ligue des Droits de l'Homme (FIDH)
- Groupe D'Etudes et de Recherches sur la Démocratie et le Développement Economique et Social en Afrique (GERDDES - AFRIQUE)
- Institut Arabe des droits de l'Homme (IADH)
- Institut International de Droit d'Expression et d'Inspiration Français (IDEF)
- San Remo Institut International de droit humanitaire de San Remo (IIDH)
- Organisation Mondiale de la lutte contre la Torture (OMCT)
- Observatoire Panafricain pour la Démocratie (OPAD)
- Rencontre Africaine pour la défense des Droits de l'Homme (RADDHO)
- Réseau International pour la Bonne gouvernance (RIBG)
- Réseau africain des secteurs de sécurité
- Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme
- Reporters Sans Frontières (RSF)
- Union Interafricaine des Droits de l'Homme (UIDH)

Contact

François Cantier

Président de la Mission B« Paix, Démocratie, Droits de l'Homme »

Tel : 05.34.31.17.83

Mail : communication@avocatsansfrontieres-france.org